



## COMMUNE DE TRILBARDOU

Impasse de la Mairie  
77450 TRILBARDOU

### COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 17 Décembre 2019

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 09 avril deux mil dix-neuf en exécution de l'article L 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en séance ordinaire mardi dix-sept décembre deux mil dix-neuf à 19 heures, sous la présidence de Monsieur Jacques DRÉVETON, Maire.

PRÉSENTS : M. Jacques DRÉVETON, M. Matthieu FOURNY, M. Philippe FORESTIER, M. Richard ROBLIN, Mme Marie-Anne JUMEAU, M. Etienne PROFFIT.

ABSENTS NON EXCUSÉS : M. Giovanni BRUSCINO, Mme Andréa BERIZZI

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Alexandra DERMONT, Mme Patricia GUISSÉ

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : (art. L 2121-15) : M. Matthieu FOURNY.

NOMBRE DE MEMBRES :

EN EXERCICE : 10

PRÉSENTS : 06

VOTANTS : 06

#### APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 01-10-2019

(Approbation par les élus de l'ancien conseil présents ce jour)

### ORDRE DU JOUR

#### DÉLIBÉRATION MODIFICATIVE BUDGET ASSAINISSEMENT.

Délibération n° 2019/06-01

Monsieur le Maire explique qu'il faut modifier les dotations aux amortissements sur le budget ASST. La décision modificative est approuvée par le Conseil Municipal.

<u>Section de Fonctionnement</u> ->	Dépenses :	12 299 €	Augmentation dotation
	Dépenses :	12 299 €	Diminution charges courantes
<u>Section d'Investissement</u> ->	Recettes :	5 712.09 €	Augmentation amortissement
	Recettes :	6 586.91 €	Augmentation amortissement

DELIBERATION : 6 VOIX POUR, 0 ABSTENTION, 0 CONTRE.

#### M14 : RÉSULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Délibération n° 2019/06-02

Monsieur le Maire explique qu'il faut reprendre les prévisions d'investissement de l'année 2019 sur le budget 2019. La décision est approuvée par le Conseil Municipal.

<u>Section de Fonctionnement</u> ->	Recettes :	7 373.32 €	Diminution report excédent exercice antérieur
	Recettes :	7 373.32 €	Opération de gestion

DELIBERATION : 6 VOIX POUR, 0 ABSTENTION, 0 CONTRE.

#### M14 : APPROBATION DES STATUTS MODIFIÉS DE LA CAPM

Délibération n°2019/06-03

Le conseil municipal décide d'émettre un avis favorable à l'adhésion des communes de Quincy-Voisins, Boutigny, Saint-Fiacre et Villemareuil à la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux.

DELIBERATION : 6 VOIX POUR, 0 ABSTENTION, 0 CONTRE.

### **ADMISSION EN NON-VALEURS DE CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES**

Délibération n°2019/06-04

Le trésorier comptable ayant épuisé les voies du recouvrement, sollicite l'admission en non-valeur de la somme de 38.35 euros. Le Conseil Municipal délibère et approuve.

DELIBERATION : 6 VOIX POUR, 0 ABSTENTION, 0 CONTRE.

### **CONTRATS D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES**

Délibération n° 2019/06-05

Le centre de gestion 77 propose aux communes et établissements publics de souscrire à des contrats d'assurance statutaire. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à signer le mandat et les conventions de CDG 77.

DELIBERATION : 6 VOIX POUR, 0 ABSTENTION, 0 CONTRE.

### **Point annexe abordés sans délibération**

#### **La salle communale :**

Le prêt de la petite salle communale sera exclusivement réservée pour usage associatif communal.

La séance est levée à 19h35.